

Le Landeron, le 11 février 2010

Aux arbitres de 4 et 5ème ligues
Aux arbitres juniors

Concerne : causerie obligatoire.

Chers collègues,

Nous avons le plaisir de vous convoquer pour la causerie obligatoire qui se tiendra le :

**Mercredi 31 mars 2010 à 1900 au Centre scolaire de la
Fontenelle à Cernier**

1 classe sera formée pour cette soirée. Le programme de la soirée est le suivant.
Prière de prendre votre classeur des lois et de quoi écrire.

1900	Bienvenue - Appel
1915 - 2015	Sujet: Thème Nobs – La position (R. Hediger)
2015 - 2100	Questionnaire (C. Vuillemin)
2100 - 2115	Pause
2115 - 2200	Directives CA NE (M. Chatagny)

Seules les excuses écrites seront prises en considération. Elles sont à envoyer à : Mario CHATAGNY, Condémines 9 à 2525 Le Landeron. Les absences non justifiées seront amendées par CHF 50,00.

La causerie prime sur les matches non attribués par le convocateur.

Dans l'attente de vous rencontrer prochainement, recevez, chers collègues, nos meilleures salutations sportives.

Pour la commission d'arbitrage
Le préposé
M. Chatagny